

LA FEUILLE

Saint Médard sur Ille



L' AGENDA

Samedi 3 - Repas des chasseurs (choucroute), 19h, salle des sports.

Samedi 3 & dimanche 4 - Stage de BD à la salle polyvalente. 10h30 à 17h30. Contact : gaphthemindcompany@gmail.com ou par téléphone au 06.16.57.46.87. Organisé par la Compagnie Gap the mind.

Dimanche 4 - Départ à 13h30, place de l'église, pour une randonnée à mi-forêt. Informations/Inscriptions : 06.58.24.80.01

Lundi 5 - Concours de belote, à 14h en salle des sports. Organisé par le club de l'amitié. Inscriptions sur place à partir de 13h15, engagement de 10€ par équipe.

Samedi 10 - Café-tricot, 10h30, à la Tête d'Affiche.

Samedi 17 - Tournoi inter secteurs de Tennis de table, toute la journée, salle des sports.

Dimanche 18 - Atelier de calligraphie, de 14h30 à 17h30, étage de la salle polyvalente. A partir de 10 ans, 15€ pour 3 heures, inscriptions au 06.21.49.27.66.

Samedi 24 - Carnaval organisé par les Korrigans. Rendez-vous à 14h30 en salle des sports. Séance de maquillage des enfants, déambulation dans les rues au son de la compagnie Gloups et enfin goûter bien mérité !

Lundi 26 - Conseil municipal à 19h en salle polyvalente.

Et n'oubliez pas, tous les mercredis, déjeuner intergénérationnel à la cantine de l'école publique ! Réservations au 02.99.55.23.53, au mieux une semaine avant.

INSTALLATION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Depuis le 6 février 2018, la nouvelle municipalité a renforcé son équipe par l'installation de trois conseillers délégués. Loin d'être anodines, ces délégations prennent place non seulement selon les projets formulés lors de la campagne municipale, mais elles prennent aussi place pour respecter une logique qui nous est chère : celle du travail d'équipe.



Patrimoine. Cette délégation recouvre tant le patrimoine matériel que le patrimoine culturel et associatif. Françoise RUFFAULT sera ainsi amenée à intervenir au quotidien dans l'entretien du bâti, mais aussi dans la mise en place d'un groupe de travail en vue de l'élaboration d'une salle des fêtes ou encore dans le cadre de l'appel à projets culturels.

Cohérence économique et sociale du territoire. Conseillère communautaire, Fabienne NOURRY sera, d'une manière générale, chargée d'une juste prise en compte de nos projets sur l'ensemble du territoire, tant dans leur dimension sociale qu'économique. Elle sera ainsi amenée à accompagner le Val d'Ille-Aubigné dans ses actions en cours sur notre commune, mais aussi chargée d'une bonne remontée des difficultés sociales auprès de notre troisième conseillère déléguée.



Insertion et solidarité. De par sa fibre sociale, Anne PINEAU était toute trouvée pour cette délégation. Membre du CCAS, elle sera chargée du suivi des actions et des projets faisant appel à la solidarité. En particulier, sa délégation prend forme par l'entretien de relations étroites avec le CLIC, la mise en place d'un point accueil écoute et la juste prise en compte des personnes isolées et/ou en difficultés.

LA SPORTIVE DU MOIS !

Au cours des championnats de France qui se sont tenus le week-end du 25 février, Noalig WYCKENS a battu deux fois son record personnel ainsi que le record de Bretagne en salle avec un saut en longueur de 5m80 ! Notre médardaise est devenue, par la même occasion, Vice-championne de France 2018 !

La municipalité tient à la féliciter pour cette grande performance. Elle tient également à saluer le club et ses dirigeants pour ce succès qui résulte aussi d'une politique sportive et d'un engagement de haute qualité.

ATTENTION !

La SNCF nous informe de ce que des traversées de la voie ferrée ont été constatées sur la commune. Elle nous rappelle qu'il est **formellement interdit de pénétrer dans les emprises ferroviaires** sans autorisation ni accompagnement par du personnel spécifiquement formé.

En particulier, l'effet de souffle généré par un train peut provoquer un effet d'aspiration.

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter cette interdiction.

Formation des élus et cotisations diverses. Le conseil municipal a approuvé le versement des cotisations auprès de l'ARIC (*organisme de formation et d'information des élus*), de l'AMF 35 (*Association des maires d'Ille-et-Vilaine*) et de l'ALEC (*organisme de conseil en matière d'énergie, contrat signé en 2017 et valable jusqu'en 2020*). Une délibération a également été adoptée afin de fixer l'enveloppe de formation : 200€ par an et par élu.

Approbation des comptes avec réserves. Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs et de gestion 2017, tout en soulignant qu'ils ne concernent pas son exercice et ont été portés tardivement à sa connaissance.

Indemnité du receveur municipal. Le receveur municipal peut assurer, de manière facultative, une prestation de conseil en matière budgétaire. Cette prestation donne lieu au versement d'une indemnité que le conseil municipal a approuvée.

Indemnité des conseillers délégués. Pour faire suite à la désignation des trois conseillers délégués par arrêtés, le conseil municipal a décidé de leur accorder une indemnité de 201, 27 euros bruts. Il reste à présent 265,93 euros dans l'enveloppe maximale d'indemnités.

Information formelle des actes signés par Monsieur le maire. Monsieur le maire a présenté et expliqué chacun des devis signés en vertu de sa délégation. Il a par ailleurs informé le conseil d'un devis en cours pour le remplacement du moteur de la cloche de l'église.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur le site de la commune et en mairie.

Le contexte. La Préfecture a informé la municipalité d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation de renouveler et d'étendre l'exploitation de la carrière située au lieu-dit Le Tertre Gautier sur le territoire de la commune de Guipel.

Notre commune concernée ? Le code de l'environnement impose au Préfet de solliciter l'avis des communes intéressées par de telles demandes. L'on peut estimer que Saint Médard sur Ille est concernée à plusieurs titres, en particulier au regard des relations entre les carrières du Tertre Gautier et celle de Darancel : *trafic routier, répartition de l'activité...*

Le travail de la commission. Afin de rendre son avis, la municipalité a pris connaissance des documents communiqués par la Préfecture, dont la pertinence a été saluée en particulier au regard de la présentation des mesures d'atténuation. Afin d'assurer un débat contradictoire, les membres de la commission ont toutefois regretté l'absence d'avis de la part de l'autorité environnementale, comme indiqué dans son information MRAe 2017-005387. La commission s'est prononcée de manière unanime en faveur du projet, avec plusieurs réserves.

L'avis du conseil municipal. Le conseil municipal, à l'unanimité (1 abstention), a décidé d'émettre un avis favorable dans le cadre de cette enquête, tout en reprenant les réserves émises par la commission, en particulier une prise en compte de l'usure de la voirie, de l'avis des riverains et de l'avis de la Commune de Guipel dans le cadre de la remise en état du site. La municipalité a également demandé à l'exploitant de lui indiquer une échéance sur le passage d'une production de 650 000 tonnes à 350 000 tonnes sur le site de Darancel.

INFORMATIONS DIVERSES

Semaine des alternatives aux pesticides. Le programme de cette semaine est disponible sur le site internet de la commune.

Participation de l'association Chlorophylle. Dans le cadre de cette semaine, soulignons la participation d'une association médardaise : *Chlorophylle !* L'association propose une visite commentée de la station de phytoépuration de la Haute Touche le 17 mars à 10h00, puis un atelier de démonstration pour réaliser des produits d'entretien naturels, le même jour, à 15h00 en salle polyvalente. Pour plus d'informations : asso.chlorophylle@free.fr

Informations sociales. Le CLIC organise plusieurs rencontres au mois de mars.

Ateliers. À noter tout d'abord deux ateliers au PAE de Saint Aubin d'Aubigné concernant les CESU et l'emploi à domicile, les 6 et 13 mars.

Réunions, forums. Ces rencontres sont suivies d'une réunion sur les accidents

vasculaires cérébraux le jeudi 15 mars, 20h à Guipel. Le forum des jobs d'été est ensuite organisé le 17 mars de 9h à 13h au Pôle info jeunesse de la Mézière. Enfin, un café conseil est organisé de 13h30 à 17h au PAE de Saint Aubin d'Aubigné le 29 mars.

Bulletin municipal. Nous invitons les acteurs locaux à nous communiquer leurs articles avant le 20 mars, en mairie ou par mail : mairie@smdsi.fr

Pulsions, Cie Paradox. Spectacle de danse organisé par l'association Art et Culture Melesse, mêlant "*force du break et fluidité du contemporain*", cette pièce sera présentée le 17 mars à 20h30 à la Salle Odette Simonneau de Melesse. Contact : reservation@acm-asso.fr

Une citation ? Inspirons-nous d'Arthur Ashe, qui a dit : "*Commence là où tu es, utilise ce que tu as, fais ce que tu peux*".

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h00

Le samedi : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 02.99.55.23.53

Mail : mairie@smdsi.fr

BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 11h30 à 12h30 puis 15h00 à 18h30

Le vendredi : 13h45 à 18h45

Le samedi : 10h30 à 12h30

Téléphone : 02.99.55.66.40

Mail : bibliotheque@smdsi.fr

PUBLIER SUR LA FEUILLE ?

Il ne devrait pas y avoir de Feuille au mois de mars puisque, sauf aléa, un Bulletin devrait être publié.

Pour le mois de mai, contactez la mairie avant le 25 avril 2018 en nous indiquant les informations à faire paraître.